

Sur un air de valse-hésitation

RÉFORME DU GOUVERNEMENT. Après bientôt une décennie de débats qui n'ont pas porté de fruits, nous voilà repartis pour un tour. Mais les auspices ne se montrent guère favorables. Le Conseil fédéral soumet à la consultation deux scénarios, chacun avec des variantes, le tout commenté devant la presse par un haut fonctionnaire. À l'évidence ce dossier divise profondément le gouvernement qui, pourtant premier concerné, se refuse encore et toujours à montrer le chemin.

Longtemps les conseillers fédéraux ont tout simplement nié le problème, comme si un modèle imaginé il y a 150 ans pour un État modeste – septante collaborateurs dans l'administration centrale contre neuf mille aujourd'hui – avait gardé toute sa pertinence. On s'est donc contenté de réformettes: un renforcement de la Chancellerie, la création de véritables états-majors au sein des départements, trois secrétaires d'État, des collaborateurs personnels au service des magistrats.

Le premier à briser le tabou fut Léon Schlumpf en 1987 qui, démissionnaire, admit la nécessité d'étoffer l'effectif du collège gouvernemental.

Une réforme digne de ce nom doit conduire d'une part à alléger la charge des conseillers fédéraux et d'autre part à renforcer la capacité de décision d'un collège trop souvent paralysé en situation d'urgence.

Le scénario présidentiel trouve d'emblée ses limites dans le maintien du principe collégial qui postule un nombre limité de magistrats égaux entre eux. Même élu pour deux ans et déchargé de la gestion d'un département, le président restera un *primus inter pares*. Et ses collègues continueront de ployer sous les multiples dossiers de leur ministère. Une solution peu convaincante.

L'autre scénario envisage un collège directorial plus restreint – cinq conseillers fédéraux – auquel seraient subordonnés des ministres chargés de la gestion des différents secteurs de l'admini-

stration. Cette solution répond à l'exigence d'élargir le gouvernement. Mais les cinq membres du collège restant à la tête de cinq départements mamouths, ils continueront

d'être surchargés et ne disposeront pas du temps nécessaire aux décisions collectives.

Visiblement les conseillers fédéraux ne conçoivent le changement que s'il ne touche pas à leurs prérogatives actuelles. Tant qu'à faire, pourquoi ne pas pousser jusqu'au bout la logique de ce dernier modèle? Un collège de trois conseillers fédéraux investi de la fonction de premier ministre, détenteur ultime du pouvoir exécutif, et une quinzaine de ministres responsables de départements à taille humaine (Voir aussi «Un règlement de compte riche d'enseignement» en page 2). JD

*Les conseillers
fédéraux ne
conçoivent le
changement que s'il
ne touche pas à leurs
prérogatives actuelles*

Un règlement de compte riche d'enseignements

**Le secrétaire d'État Franz
Blanckart annonce
bruyamment sa retraite;
il plaide, à sa manière, pour
le développement de
l'enseignement des langues
étrangères en Suisse!**

ON CONNAÎT L'HOMME cultivé, élégant et discret, le négociateur pour la Suisse de l'Espace économique européen (EEE). À trois semaines de la retraite, le secrétaire d'État Franz Blanckart a sauté le pas. Foin des précautions oratoires et du devoir de réserve: à l'occasion d'une conférence donnée à Bâle le 9 novembre dernier, le diplomate a livré un testament au vitriol. Dans son collimateur, la gestion du dossier européen par le Conseil fédéral. Extraits.

«En qualité de négociateur en chef (pour l'EEE), je n'ai jamais été reçu par le Conseil fédéral, conformément à une tradition en vigueur depuis 1949 selon laquelle un simple fonctionnaire n'a pas le droit de s'exprimer devant le collège exécutif. Je devais donc demander sept rendez-vous et attendre réponse parfois trois semaines, si bien que je n'ai jamais pu informer oralement le gouvernement dans son ensemble sur l'état des négociations à un moment donné et répondre à ses questions. L'information s'est faite par écrit, si bien que des questions techniques sont restées sans réponse au sein du collège. De plus les négociations étaient conduites dans une langue exotique, à savoir l'anglais, et tous les documents étaient rédigés dans cette langue. Trois des sept conseillers fédéraux, dont les deux responsables du dossier, n'étaient pas capables de lire des textes en anglais, ce qui a impliqué beaucoup d'énergie pour traduire dans deux langues nationales des documents qui par ailleurs subissaient des modifications tous les trois jours [...].

» Ce fut un non-sens d'aborder cet exercice complexe avec deux conseillers fédéraux romands en première ligne. Car, sur la base des expériences faites lors de notre demande d'association en 1962, on pouvait prévoir l'émergence d'une opposition émotionnelle à l'est de l'axe Bâle/Sion. En pareille situation, un premier ministre aurait procédé au remaniement de son gouvernement.

» Une chose encore: en temps de paix, la Suisse ne peut défendre ses intérêts sur le plan international qu'en anglais. Il faut en tirer les conséquences pour les prochaines élections au Conseil fédéral. Nos partenaires ont décelé ce point faible et en ont bien

entendu profité. Quand la proposition fut faite de continuer les négociations au niveau ministériel, ce fut un signe qu'on voulait m'écarter. Je me souviens d'un dîner nocturne entre ministres dont je fus exclu [...]. Le lendemain, nous dûmes demander au ministre suédois des affaires étrangères ce qui s'y était passé. Comme mon chef (J.-P. Delamuraz) se refusait à informer le Conseil fédéral, je me trouvais, en qualité de négociateur en chef, dans une situation intenable: j'avais un mandat du Conseil fédéral, modifié sur des points importants à la table des négociations par deux membres du gouvernement, sans que je connaisse les détails de ces modifications. À partir de ce moment, j'ai su que le terrain était préparé pour me faire porter la responsabilité de l'échec de l'EEE en votation populaire, ce qui m'a été confirmé par le conseiller personnel d'un des deux conseillers fédéraux.

» Enfin, la question de l'adhésion. Lors de la dernière phase des négociations ministérielles sur l'EEE, [...] il y eut de longs moments d'attente [...]. Enfin l'accord fut conclu. Les deux conseillers fédéraux organisèrent une conférence de presse pour les envoyés des journaux helvétiques. Sans m'informer ni *a fortiori* me consulter, le peuple suisse apprit à 3 heures du matin, depuis l'étranger (Luxembourg) et de plus dans un immeuble de la Commission européenne, que l'adhésion était dorénavant le but de la politique européenne de la Suisse. Il fallait avoir vraiment perdu l'esprit pour commettre une pareille erreur [...]. À ce moment j'ai su que l'EEE était perdu. Je me suis demandé un moment si je devais prendre la parole et annoncer ma démission. J'y ai renoncé à la fois par loyauté et par fatigue». *jd*

Source: *Baslerzeitung*, 12 nov. 1998.

Médias

Deux quotidiens italiens affichent la couleur *quotidiano comunista*. Ce sont *Il manifesto* (28^e année de parution, tirage: 90000 exemplaires), et *Liberazione*, plus récent puisqu'il est l'organe de la Refondation communiste. *cfp*

Le oui sera aussi de gauche

Née dans l'urgence, la concertation budgétaire genevoise n'a pas craqué sous la tension (DP 1354). Reste aux états-majors des partis à mobiliser leurs troupes pour franchir le cap du 20 décembre, puis poursuivre l'effort sur la durée.

FACE À LA crise des finances publiques, le Parlement genevois propose tant de nouvelles recettes que des mesures qui font mal sur le plan social, et une baisse de 5% du traitement des fonctionnaires. La «gauche-qui-résiste» s'y oppose avec la plus grande énergie et gagne en votation populaire. Aux élections suivantes elle remportera la majorité au gouvernement – et fera passer bien pire, notamment une réduction de 10% du traitement des fonctionnaires. Ce scénario, les Genevois l'ont peut-être oublié, mais ils l'ont déjà connu: c'est celui de l'ascension et de la chute de Léon Nicole (1933-1936). C'est celui que répètent aujourd'hui l'Alliance de gauche, la Jeunesse socialiste ou le Cartel intersyndical de la fonction publique.

Les socialistes genevois, paraissant se rappeler qu'ils sont les héritiers d'une dissidence démocratique du parti de Léon Nicole, après que ce dernier eut approuvé le pacte entre Hitler et Staline, ont, eux, assimilé la leçon de l'histoire. Minoritaires dans la législature précédente, ils pratiquaient facilement le déni de réalité et l'opposition de principe à toute mesure proposée par le gouvernement monocolor, de la même manière que la droite majoritaire au Grand Conseil aggrava la crise en refusant toute collaboration au gouvernement Nicole. Assez miraculeuse, leur conversion au réalisme a été facilitée par le sentiment de responsabilité que donnent depuis une année la majorité symbolique d'une voix de l'Alternative au Parlement et l'élection au Conseil d'État d'un Vert et de deux socialistes (dont Micheline Calmy-Rey aux Finances), qui sont encore en état de grâce.

On murmure pourtant ferme à la base. Il y a la réaction émotionnelle de ceux qui s'indignent de la baisse de 3252 fr. par an de l'allocation complémentaire aux bénéficiaires de rentes de l'assurance invalidité à faibles ressources, comparée aux 2000 fr. supplémentaires dont seront taxées les fortunes de plus de deux millions. Et le nouveau prêt-à-penser anticapitaliste qui revendique pour l'État un absurde droit à l'endettement sans rembourse-

ment. Ce qui est nouveau, pourtant, et prometteur, c'est la démarche fondée sur une action véritablement collective des sept conseillers d'État et un dialogue approfondi entre les cinq partis gouvernementaux: tous ont su dépasser leurs intérêts immédiats et faire des concessions pour aboutir à un «paquet ficelé» qu'ils soutiennent chacun dans son ensemble.

Effort commun et équilibré

Le choix n'est donc pas entre une politique déflationniste de droite et une hypothétique politique de gauche «prenant l'argent où il est». Il est entre un effort commun et équilibré pour restaurer l'État en bon ordre et un assainissement plus brutal et moins bien réparti. L'affaire de l'allocation complémentaire AI en est une bonne illustration: c'est un sentiment de culpabilité paternaliste, en période de haute conjoncture, qui a conduit Genève à introduire, seul en Suisse, un supplément AI à l'allocation complémentaire cantonale AVS-AI. Il est socialement bien plus juste de savoir le remettre en cause, même si c'est douloureux, et d'avoir, en parallèle, pu faire face à de nouveaux besoins en introduisant et en préservant le revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS) pour les chômeurs en fin de droits.

Un refus le 20 décembre serait l'annonce d'une réduction généralisée, et non ciblée, des prestations sociales, comme du nombre et du traitement des fonctionnaires. Une réduction d'autant plus élevée qu'il faudrait renoncer aux recettes fiscales nouvelles qui font, par leur importance (notamment plus 30 millions sur la fortune), l'originalité du paquet genevois par rapport à d'autres: selon la Constitution cantonale, les économies inévitables pourront alors être soustraites au référendum facultatif par le Grand Conseil, alors que cette voie lui est interdite pour les impôts. Celles et ceux que la gauche défend ont tout à y perdre, tandis que l'électorat de droite n'a en réalité rien à gagner au chaos qui en résulterait, en particulier sur le plan économique. Nous ne sommes

plus dans les années trente, «classe contre classe», l'approche retenue est bien celle d'un assainissement général et progressif.

Ouverture d'un chantier

Au demeurant, l'acceptation du paquet ne fera qu'ouvrir pour le gouvernement et les partis qui le soutiennent un chantier de longue haleine: approfondir la démarche de ces derniers mois jusqu'à l'équilibre du budget de fonctionnement (90 millions par an à trouver pour les quatre exercices suivants, et encore 140 millions du fait de la limitation dans le temps de certaines nouvelles recettes), puis apprendre à se mouvoir collectivement dans l'atmosphère, plus saine mais raréfiée, du cadre constitutionnel complexe qui s'appliquera alors (stabilisation de la dette et équilibre du budget de fonctionnement sur des périodes de six ans, avec des clauses de sauvegarde conjoncturelles). Un État à transformer, une politique sociale à repenser, une fonction publique à moderniser, une fiscalité à revoir en intégrant économie et écologie pour un développement durable: loin d'être entravé, le jeu des politiques peut trouver un élan nouveau dans des règles clairement posées par le peuple. Dans une telle partie, la gauche réformatrice des socialistes et des Verts dispose de meilleures cartes, pour peu qu'elle s'assume sans complexes. *fb*

Oublié...

EST-CE LA revanche de Schawinski? Le prix Duttweiler vient de lui être décerné. Rappelons qu'il avait été licencié par Migros alors qu'il était rédacteur en chef de *Tat*. Peu après le journal avait disparu, en automne 78. Après quelques mois de parution, Schawinski était remplacé par Karl Vögeli. Les journalistes entrent en grève. La délégation de l'administration Migros décide la suspension de la parution du quotidien. *cfp*

Neuroscience et addiction

Les discours sur les drogues sont plus souvent idéologiques que scientifiques. Les choses sont peut-être en train de changer: état des lieux, à partir des résultats publiés dans Science, 9 octobre 1998; Neuron, septembre 1998; Neuron, mai 1996; Uni/ETH, octobre 1998.

DANS LA NÉBULEUSE des drogues et de leur politique, l'appel à la science est réclamé de tous bords. Hélas, les recherches sont rares: une déficience due en partie à la complexité du domaine et d'autre part à l'illégalité de beaucoup de drogues. Dans ce contexte, la Suisse a osé innover lorsqu'elle a établi une approche expérimentale de l'administration et de la distribution de drogues.

Il a toujours été difficile pour les scientifiques purs et durs (disons de la pharmacologie à la biologie moléculaire) de prendre «scientifiquement» position dans le débat sur les drogues. En effet il n'y a pas d'équation entre la légalité de la drogue et ses propriétés physiques, en particulier la dépendance: il y a des drogues légales tout aussi addictives que les illégales. Les drogues ont une histoire, et c'est elle, plutôt que la pharmacologie, qui a déterminé leur statut juridique et public actuel.

Limites des expériences en laboratoire

Quand on injecte une substance dans un rat, cela produit une publication scientifique plutôt qu'une dépendance. Ces études se comptent par milliers, mais elles ne modélisent pas le comportement humain, où la substance est prise librement, et où la dépendance (la prise compulsive) s'installe mystérieusement. L'utilisation des rats et des souris, malgré des limitations évidentes – il est en effet difficile de mesurer la détresse psychique d'un rat, ces stupides bestioles refusent de fumer volontairement, etc. – est la seule voie pour disséquer les effets des drogues au niveau moléculaire, cellulaire et systémique.

C'est l'ambition de la neuroscience, qui est entrée définitivement dans le champ des drogues après le développement de protocoles et de modèles animaux plus adéquats. Ces nouveaux protocoles se basent sur l'auto-administration des drogues plutôt que sur leur injection passive et essaient de tracer les adaptations du système nerveux à la prise de drogue. Ces expériences sont difficiles: imaginons des rats qui doivent pouvoir se mouvoir librement avec deux canules dans le corps, une pour l'administration intraveineuse de la drogue, l'autre traversant le crâne pour mesurer, en temps

réel, dans une région du cerveau très précise, l'évolution de la concentration d'un transmetteur (molécule relâchée par un neurone pour exciter ou inhiber un autre).

Les premières synthèses de cette approche disent ceci: cocaïne, amphétamine, opiacés, nicotine, THC (cannabis), éthanol agissent sur des molécules neuronales précises, dans des circuits neuronaux restreints. En particulier, sur les neurones du système dopaminergique mésolimbique en augmentant la quantité de dopamine disponible; elles peuvent entraîner des adaptations durables en déclenchant la synthèse de nouvelles protéines.

Déchiffrons. D'abord, la redoutable unicité des effets. Toutes les drogues agiraient sur un circuit privilégié dans les profondeurs de notre cerveau, dans ce système limbique qui sert d'interface entre l'émotion et l'action, de fait dans deux petites régions de ce système limbique, l'aire tegmentale ventrale et l'amygdale (pas celle de la cavité buccale; ces deux «noyaux», comme on dit, font partie du «circuit de la récompense»). On suggère en quelque sorte ici que les drogues font un court-circuit en excitant directement des neurones qui normalement seraient stimulés par des souvenirs, des visions, des goûts et des expériences agréables.

Les effets à long terme, ensuite. Des drogues maintiennent élevée l'activité dopaminergique mésolimbique même après arrêt de consommation; ces mêmes neurones sont impliqués dans d'autres fonctions, dont la mémoire; donc – et c'est une spéculation – les drogues pourraient colorer attractivement des stimulations externes ou des représentations mentales associées à leur prise et contribuer ainsi aux rechutes.

Même si demain des recherches plus pointues préciseront les effets de chaque drogue, une certaine prudence par rapport aux drogues, légales ou non, s'impose. Mais ce qui nous intéresse vraiment, nous les humains, ce sont les transformations de notre cerveau qui nous font passer d'un usage occasionnel des drogues à l'abus chronique et à la dépendance. La neuroscience n'en sait pas grand-chose, même si très récemment on a réussi à montrer que les rats peuvent consommer ou abuser de la cocaïne selon les circonstances expérimentales. ge

Les hôpitaux soignent l'économie

Le Laboratoire d'économie appliquée (LEA) de l'Université de Genève a reçu du Département de l'action sociale et de la santé (DASS) la mission d'évaluer les retombées économiques des Hôpitaux universitaires genevois (HUG).

Conclusion: les hôpitaux ne se résument pas à un seul souci financier, ils poussent aussi à la roue du système économique.

IL EST BON que l'on nous permette parfois d'échapper aux culs-de-sac où s'enferme notre compréhension du monde. Ainsi la compartimentation de notre société en secteurs étanches nous interdit, la plupart du temps, de discerner des alternatives et d'imaginer des solutions. À l'inverse, cette compartimentation autorise la mise en place de stratégies politiques – par exemple des cures d'amaigrissement de l'État – en réduisant la réalité en objets trop simplifiés, sortis d'un système plus global. Et la société est plus complexe que la simple somme des ménages et que l'addition de paniers d'emplètes.

C'est ainsi, par exemple, que l'on a pris l'habitude de considérer les hôpitaux comme une simple – quoique lourde – charge financière. Dans notre exemple plus précis: les Hôpitaux universitaires genevois (HUG) coûtent 591 millions par an au canton et aux communes de Genève. Voilà une réalité claire, apparemment simple, qui se suffit à elle-même.

Pourtant le rapport *Impacts économiques des HUG*, que vient de rendre le Laboratoire d'économie appliquée (LEA) de l'Université de Genève, montre qu'il est nécessaire de prendre un peu plus de hauteur.

Se basant sur les comptes 1997, le LEA calcule tout d'abord la valeur marchande de la production de services des HUG, qui se monte à 413 millions. Sur cette somme, 171 millions sont des achats de biens et de services – 35% effectués dans le canton – et 242 millions de la valeur ajoutée, c'est-à-dire la richesse véritablement créée par les HUG.

L'ensemble des charges des HUG se répartit pour 82,2% en masse salariale, pour 17,3% en achats de biens et de services et pour 0,5% en autres charges.

Alors l'analyse du LEA commence: elle consiste, depuis ce point, à évaluer les effets de ces dépenses sur l'économie cantonale globale (voir le schéma ci-dessous). On s'aperçoit aussitôt que le cadre d'analyse utilisé renvoie à un système économique considéré comme un circuit, dans lequel ce que l'on y injecte, par effet de cascade, induit des effets démultipliés et contribue à «faire tourner la machine»: 230 millions de salaires générés, ainsi que 4000 postes de travail.

Cet effet d'entraînement est évalué par le LEA à 3,1 fois la valeur ajoutée produite par les HUG; au final, les HUG produisent 3,7% du revenu cantonal brut, estimé à 20 milliards. Si 10% de l'augmentation de la valeur résulte des achats de biens et services,

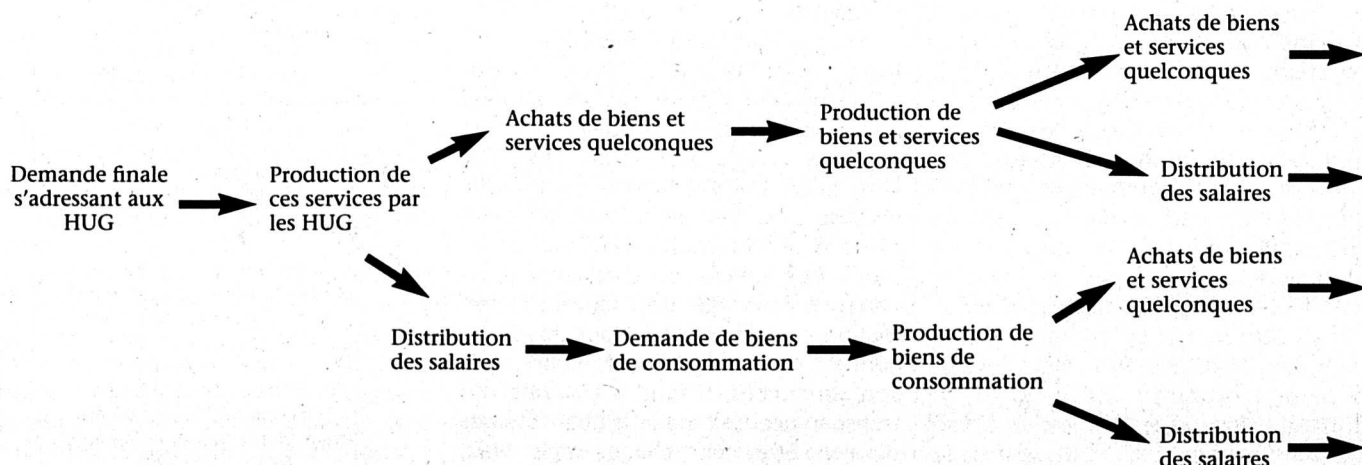
elle est due pour la plus grande part, pour 90%, aux dépenses de consommation des salariés. C'est que les HUG emploient 8500 collaborateurs, qui reçoivent 691 millions de salaire. En outre les salariés versent 88 millions d'impôts. Au total, les rentrées fiscales issues de l'activité des HUG sont évaluées à 122 millions, ce qui correspond au 21% des subventions octroyées aux HUG. Le coût net des HUG, pour le canton, n'est donc «plus» que de 469 millions, au lieu de 591 millions.

Cette étude montre que les hôpitaux sont très performants en termes d'effet d'entraînement, notamment par leur utilisation du travail humain. Elle amène par conséquent à poser la question des répercussions que des économies dans ce secteur pourraient avoir sur l'économie générale, au-delà de la qualité des soins offerts. Car, au final, certains remèdes (les économies) pourraient bien avoir pour effet secondaire d'aggraver le mal du patient (l'économie).

S'il s'agit pourtant de chercher des économies, rien ne peut remplacer totalement les véritables choix politiques: quelles activités soutenir ou non; ce type de recherche fait, par sa logique, toujours apparaître des résultats positifs.

cp

HUG: effets des achats et des salaires distribués



Réfléchir aux valeurs et mettre l'accent sur la communication

Par Fabrice Ghelfi, président du Parti socialiste vaudois

Afin de créer des conditions propices à la réécriture de la Constitution vaudoise, Fabrice Ghelfi insiste sur la nécessité d'un accord préalable sur les valeurs et sur la mise en place de procédures de communication.

LE 7 JUIN 1998, le peuple vaudois a décidé de réviser sa Constitution. Il a choisi d'en confier la rédaction à une Assemblée constituante qui sera élue en février 1999. Cette décision résulte de la crise politique importante que le canton de Vaud a traversée en 1996. À l'époque, l'idée de révision a germé dans les rangs du parti écologiste vaudois puis a été relayée par Yvette Jaggi. Elle a pu se concrétiser grâce à l'arrivée d'un popiste au gouvernement et au basculement de la majorité gouvernementale à gauche.

Désormais, s'ouvre devant les Vaudoises et les Vaudois un chantier historique, comme on n'en ouvre que tous les siècles. Il faut par conséquent tout faire pour éviter que le débat s'enlise dans des querelles stériles de politique politicienne et de discours partisans.

C'est pourquoi je soutiens le texte récemment publié qui s'intitule « Appel pour une révision de la Constitution qui ait du souffle ». Les promoteurs de cet appel souhaitent qu'avant la rédaction du texte de la Constituante soit instauré un véritable débat sur les valeurs, suivi par la rédaction d'un préambule qui devra être soumis au peuple, même sous la forme de variantes à choix.

Une telle démarche nous donnera une chance de ne pas figer les discussions dans de vains échanges idéologiques. Au contraire, ce sera l'occasion d'aborder dans l'ordre les différentes problématiques en commençant par donner un sens à des concepts comme la justice, la solidarité, la liberté, la dignité, la responsabilité, l'égalité, ou encore le rôle de l'État.

En outre, il faudra aussi agir sur la forme. À l'évidence, les futurs constituants devront s'interroger, tout au long de ce processus, sur la qualité de leurs relations avec la population. Nous devons éviter une Assemblée qui travaille en vase clos. À la fin du XX^e siècle, les moyens de communication manquent moins que la volonté de débattre et de partager, parce que trop souvent l'information c'est le pouvoir. Pour que la réécriture de notre charte fondamentale soit un succès, il faudra travailler en transparence comme si les constituants devaient être réélus chaque mois. Mais, cela ne suffira pas.

Des actions concrètes devront aussi être menées pour que les suggestions et les objets de réflexion remontent de la population, des femmes et des hommes intéressés à la discussion, vers nos élues et élus. À chacun dès lors d'imaginer toutes sortes de moyens pour transmettre ces éléments d'information et de débat. On pourrait, par exemple, éditer des cartes postales affranchies à forfait, disponibles en libre service dans les offices de poste. N'importe qui pourrait en saisir une, y écrire une idée et l'expédier par la boîte aux lettres au secrétariat de l'assemblée. La création d'un site Internet spécial apparaît comme une évidence quand on sait que ces lieux sont visités d'abord par des jeunes.

D'autres idées pourraient encore germer si la Constituante devait se doter d'une commission interne permanente de communication et d'information à la population. De prime abord, l'exigence d'un débat préalable sur les valeurs et la communication n'ont pas grand-chose à voir l'une avec l'autre; n'empêche qu'elles figurent toutes les deux parmi les facteurs clés du succès de ce chantier historique. ■

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Claude Pahud (*cp*), Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

François Brutsch (*fb*)

François Conne

Gérard Escher (*ge*)

Jacques Guyaz (*gj*)

Roger Nordmann (*rn*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Forum: Fabrice Ghelfi

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Claude Pahud,
Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

La caserne est pleine

L'armée qui s'occupe de réfugiés est un poisson hors de l'eau.

NON CONTENTS D'AVOIR attiré la BBC à leur dernière conférence de presse, nos généraux sont en train d'avancer les cours de réputation pour garder, pardon s'occuper, des réfugiés.

Que se passe-t-il au juste? Des centaines de milliers de réfugiés fuyant Verdun envahissent-ils un pays affamé? Notre pays richissime de sept millions d'habitants, équipé d'une immense infrastructure d'accueil, se croit-il débordé par l'arrivée de 6000 réfugiés en un mois (30 000 depuis janvier)? Certes non! L'armée et les xénophobes ont trouvé là un excellent fonds de commerce. Ces deux cliques se renvoient aimablement la balle dans une spirale inflationniste: plus l'armée s'engage, plus les xénophobes voient leurs craintes confirmées, ce qui donne à l'armée l'occasion de s'engager encore davantage...

Après avoir tué le temps de leurs nombreux cours de répét' en buvant et, pour certains, en faisant des plaisanteries racistes sur les «jugos», des

soldats d'infanterie de montagne devront faire du travail d'encadrement de réfugiés kosovars. Ils bénéficieront pour cela d'une semaine de formation et seront engagés pour deux semaines... Une partie de la garde se fait armée d'un fusil d'assaut avec munitions de guerre. Arnold Koller et Adolf Ogi se rendent-ils compte du traumatisme que la vue d'une telle arme fait remonter à la surface pour des enfants en bas âge qui fuient la guerre?

Si la Suisse devait accueillir ces réfugiés après avoir subi le typhon Mitch, on comprendrait que l'on engage l'armée. Mais en temps normal, ces tâches doivent être confiées à des civils et à des salariés formés. Si consacrer quelques pour-mille du budget fédéral est impossible, on pourrait financer l'encadrement en prélevant quelques dizaines de millions des bénéfices «extraordinaires» de la vente de Swisscom.

Et si le but était humanitaire, on aurait alors permis aux soldats de porter des habits civils afin de ne pas rappeler aux réfugiés les treillis olive qu'ils ont

dû fuir. Mais l'effet médiatique aurait été perdu. En outre, on aurait pu proposer à des soldats volontaires de s'engager pour plusieurs mois, en achevant d'un coup leurs obligations militaires. Ils auraient pu bénéficier d'une meilleure formation et nouer des liens de confiance avec leurs protégés. Mais un tel changement d'habitude aurait probablement déstabilisé les certitudes des bureaucrates d'un «Département de la protection du Sport» (DDPS) prêt à faire n'importe quoi pour légitimer son budget. Toute flexibilité ferait trop nouvelle gestion publique. Enfin, nos colonels amateurs n'auraient pas pu s'amuser à planifier «le roulement des troupes au front», comme si c'était le *Ernstfall* qu'ils ont tant attendu pendant la guerre froide. C'est le désert mental des Tartares.

Ah oui, je viens d'apprendre par la bande que mon prochain cours de répét' serait avancé à début janvier et je n'en suis pas fier.

Fus. Mont. Roger Nordmann, CP II/7

SPORT

Martina ou la vraie vie

AINSI MARTINA HINGIS a perdu la semaine passée un match contre Steffi Graf. En fait la St-Galloise, comme dit la presse quand elle veut l'identifier à la Suisse profonde, n'a plus gagné un seul tournoi depuis le mois d'avril – et le plus intéressant, c'est que ça n'intéresse visiblement personne.

À la fin de l'hiver, un sondage allemand sur les sportifs suisses les plus populaires a mis au premier rang Didier Cuche, jeune skieur neuchâtelois au faciès d'armailli bien nourri au lait entier et aux röstis, bilingue et enfant de la campagne. Heureusement que le ski revient tous les hivers, car lui aussi l'opinion était en train de l'oublier. Si notre mémoire est bonne, Martina Hingis était autour du 20^e rang dans ce classement et Marc Rosset devait être le dernier des sportifs classés. Martina Hingis a toujours évolué dans un uni-

vers cosmopolite, loin, très loin de l'helvétitude de nos skieurs ou de la proximité de nos cyclistes.

La petite balle jaune et le cheval

Et si, en ce moment, la carrière de Martina était un exemple de réussite? Voilà une jeune femme qui n'a pas tout sacrifié au tennis, qui s'est affichée pendant quelques mois avec un jeune homme, avec qui elle a rompu depuis. La vie normale en somme. Mais justement une vie normale refusée aux sportives de haut niveau, généralement couvées jusqu'à un âge avancé par papa et maman qui ne veulent pas laisser échapper les œufs d'or. Les gazettes sont pleines de drames familiaux vécus par les championnes de tennis asphyxiées par leur entourage.

À l'évidence rien de tel pour Martina Hingis, qui a toujours dit à ses admirateurs que le tennis n'était pas tout dans sa vie et qu'elle préférait son cheval. Peut-être en a-t-elle assez de la petite balle jaune et va-t-elle faire autre chose? Elle ne s'épuise visiblement pas jusqu'à 30 ans, perclue dans ses articulations qui lâchent les unes après les autres.

Pourquoi parler de tout cela? Le sport spectacle prend une place de plus en plus envahissante. On peut aimer ou détester, mais on ne peut être indifférent au sort de champions jetés trop jeunes, trop vite, dans une arène dont ils ne ressortent pas indemnes. À tout prendre, mieux vaut être une Hingis peut-être plus discrète, mais bien dans sa peau, qu'un Ronaldo épuisé et rendu dépressif par la multiplication des compétitions et la pression des médias.

ig

Un magistral clin d'oeil

Le dernier film de Benigni évoque la vie d'un père et de son fils arrachés à leur pays et enfermés dans un camp de concentration. Le débat a fait rage autour de ce film: peut-on rire de tout; la fable permet-elle de montrer l'horreur de la guerre, etc. Mais une autre lecture est possible, qui rend compte de l'agitation de notre époque, de ses drames et de ses cauchemars...

DANS SON DERNIER film, *La vie est belle*, Roberto Benigni nous avertit d'emblée: son film est une fiction. Et aussitôt, nous voilà emportés dans un tourbillon d'illusions et submergés de paroles. Le héros s'arrange pour se trouver partout, si possible à l'improviste, toujours aussi bavard. Emporté par son propre jeu, il tarde à se cacher; repéré, il en reste sans voix et, après un dernier clin d'oeil, se fait exécuter en coulisses. Après le spectacle, je restai sur ma faim. Benigni semblait s'essouffler comme s'il avait été de plus en plus prisonnier de son idée; peut-être avait-il poussé le bouchon trop loin. J'aurais voulu plus d'illusions encore. Puis le rêve est venu compenser ma frustration, laissant place à l'émerveillement devant la magie du film.

Une fable actuelle

Ma première critique portait sur les anachronismes que l'auteur n'avait pas daigné éviter. Par exemple, les prisonniers du camp de concentration avaient un peu trop bonne mine, l'enfant ne devenait pas crasseux. Toutefois, en nous laissant croire que son propos ne concernerait qu'un passé révolu, l'auteur malicieux nous fait commettre un anachronisme bien plus grossier. Le concours imaginé par le père n'est pas une idée des années quarante. Ce n'est que la très actuelle fable de la concurrence libérale. Ces points que l'on gagne ou perd, ces exhortations à ne pas pleurer, à cesser de réclamer les goûters du bon vieux temps, reflètent bien ce qui a envahi la sphère publique: le salaire au mérite et la fin des vaches grasses, la chasse aux bénéfices et aux cotes boursières, les critères de Maastricht... Dans le film, l'enfant croit avoir gagné le char d'assaut qui s'arrête tout juste devant lui. Ce suspense au char m'a renvoyé aux images de Tien An Men, de Prague. Puis le film emprunte ses images à celles de la libération de Paris.

Comme un illusionniste, le père cherche à détourner l'attention de son fils. Benigni fait de même avec les spectateurs. La fébrilité du héros et les décors du camp nous renvoient à l'agitation de notre époque et à son fond d'horreurs: les bouffées d'exterminations, le va-et-vient des déportations et des concentrations, l'incessant progrès

des technologies de la terreur... La magie du film est de laisser la porte entrouverte aux rêves. Il y a les bons rêves et nous en sommes tout émus; mais il y a aussi des visions plus noires. Par exemple, à propos du dialogue du savon et des boutons: le savon m'a fait penser aux entreprises qui dégraissent, et cette irrésistible analogie entre la survie des individus dans le camp et celle de nos emplois me suggère que notre société n'a peut-être pas plus de considération pour un chômeur que le prisonnier n'en a pour un bouton décousu. Dans le canton de Vaud, l'imagerie d'un bouton d'or cousu au revers de la veste a même donné son nom à une forme d'assistance publique.

Tout le merveilleux que nous procure le film ne peut nous faire oublier son horreur. Le spectacle nous renvoie de plus en plus brutalement de l'un à l'autre. Cela m'a laissé tout confus, ne sachant plus lequel des deux faisait office de décor. C'est vrai, je me suis identifié au héros et j'ai compris qu'il ne cherchait pas tant à distraire son fils qu'à s'illusionner lui-même pour résister aux visions sombres qui l'agressent. Dans mon cinéma à moi, j'imagine plein d'enfantillages. Et de temps en temps je me trouve complice avec des enfants qui, comme ils ne sont jamais totalement dupes, acceptent avec bienveillance certaines pitreries d'adultes. Ce qui m'a ému n'est pas tant la peinture de l'amour familial du héros pour son épouse et son fils que ce que, eux, lui donnent en retour.

François Conne

Erratum

CONTRAIREMENT À CE qui a été dit dans l'article sur la votation ferroviaire du 19 novembre (DP 1364), ce ne sont pas deux objets qui sont soumis au vote, mais un seul: il s'agit de l'arrêté fédéral relatif à la réalisation et au financement des projets d'infrastructures des transports publics, qui propose une modification de la Constitution. L'arrêté sur le transit alpin, qui concerne les tracés et la réalisation des transversales alpines est, pour sa part, définitivement adopté (aucune demande de référendum n'a été déposée). *réd.*